

Quelle politique mettre en oeuvre ?



Dr. Philippe BICLET,

Conseiller national de l'Ordre des médecins

Intervention lors du colloque de LA PREVENTION MEDICALE du 23 mars 2005

La qualité des relations entre médecins d'une part et entre médecins et personnel médical d'autre part est essentielle. Aujourd'hui où les actes sont complexes et nécessitent souvent un travail pluridisciplinaire, la collaboration entre soignants, la transmission des informations dans l'équipe sont encore plus importantes qu'avant.

Mais le travail d'équipe ne doit pas masquer le fait que la responsabilité médicale est d'abord et avant tout une responsabilité individuelle où le soignant se sent personnellement investi d'une mission qu'il accomplit pour son patient. La déontologie a pour mission de rappeler cette association des principes d'indépendance, d'engagement personnel et de travail collectif.

Dans de nombreux cas les erreurs médicales sont causées par des manquements à la déontologie. La prévention du risque nécessite une action sur les comportements, comportement du médecin en équipe mais aussi comportement personnel. Les erreurs commises doivent faire l'objet d'un travail d'analyse dépassionné afin que des correctifs puissent être apportés dans l'organisation du service, dans les procédures de soins ou dans le comportement médical et relationnel du médecin